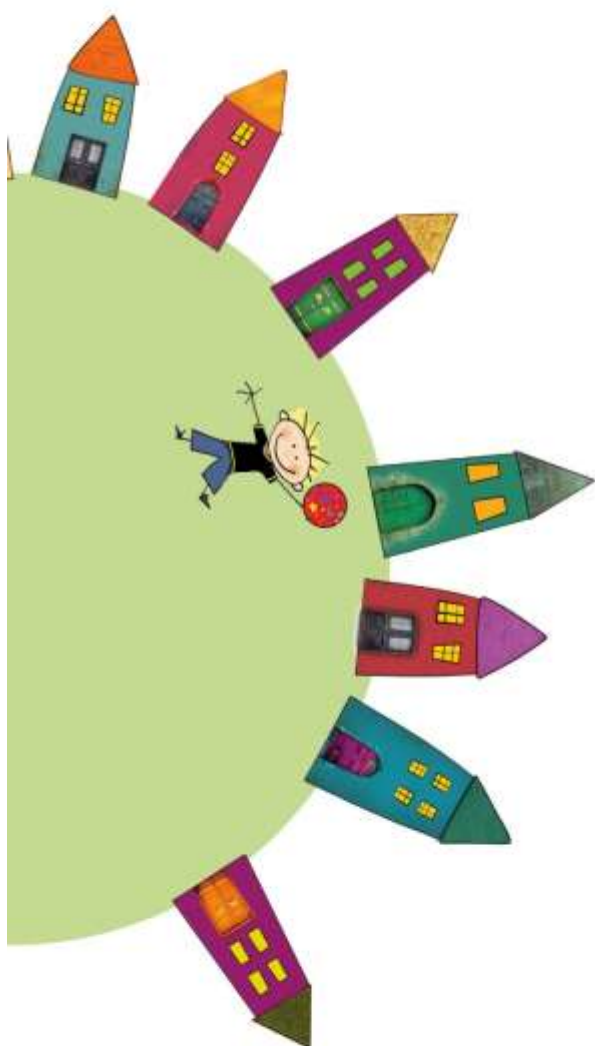




LE LIVRET D'ACCUEIL PETITE ENFANCE



ville de Chambéry



Nos enfants, priorité de la politique municipale.

Accompagner chaque enfant à se construire, s'épanouir, s'autonomiser commence dès les premières années de vie, qui constituent une période fondatrice pour leur développement cérébral, leurs acquisitions à venir, leur santé et plus largement leur bien-être.

Consciente de ces enjeux, la Ville de Chambéry souhaite réserver le meilleur accueil aux tout-petits, en s'appuyant sur une politique municipale ambitieuse pour déployer un service de grande qualité, à travers les soins, l'affection et l'alimentation, les jeux, l'éveil sensoriel et le lien à la nature.

Offrir les meilleures chances d'épanouissement à tous les enfants, offrir un mode d'accueil facilitant la reprise du travail, et participer alors à promouvoir l'égalité femmes-hommes, tels sont donc les objectifs que nous poursuivons dans le service petite enfance.

Afin de garantir cette qualité d'accueil sur l'ensemble de nos dix établissements d'accueil du jeune enfant, nous avons fait évoluer le projet éducatif, commun à l'ensemble des crèches et décliné dans chacune d'entre elle en fonction de leurs spécificités. Ce livret a vocation à vous présenter ses grandes orientations, en accord avec les objectifs de la *Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant*, désormais inscrite dans la loi et transversale à l'ensemble des modes de garde.

Parce que qualité du service va de pair avec qualité de l'encadrement, nos exigences se traduisent par le recrutement de professionnels formés, compétents et étroitement accompagnés par la Direction Petite Enfance.

Enfin, pour davantage de transparence concernant le fonctionnement de nos structures, pour ajuster au mieux nos modalités d'accueil aux besoins des familles, et parce que ces dernières restent les partenaires les plus précieux pour aider à mieux connaître chaque enfant, nous souhaitons améliorer la participation des parents en renforçant nos conseils de crèches. Nous comptons donc sur votre large mobilisation.

En vous souhaitant la bienvenue dans nos crèches.

Les élues du pôle petite enfance, enfance, éducation et jeunesse.

Lydie Mateo

Adjointe au Maire

Julie Rambaud

Conseillère Municipale

Table des matières

Table des matières.....	2
I. L'accueil en petite enfance	3
1.1 Nos valeurs.....	3
1.2 L'accueil d'enfants en situation d'handicap.....	4
II. Le projet éducatif	5
2.1 La prise en charge individuelle	5
2.1.1 La familiarisation.....	5
2.1.2 L'accueil et retrouvailles	6
2.1.3 Respect du rythme et habitudes de vie de chacun	7
2.1.4 La sécurité affective.....	7
2.1.5 Le langage.....	7
2.2 Le respect du rythme de chaque enfant	8
2.2.1 Les repas.....	8
2.2.2 Le sommeil	10
2.2.3 Les soins corporels.....	11
2.2.4 L'acquisition de la propreté.....	12
2.3 L'éveil de l'enfant.....	13
2.3.1 Aménagement de l'espace	13
2.3.2 Le jeu libre	13
2.3.3 La motricité libre	14
2.3.4 Les activités proposées	15
2.4 La relation avec les familles.....	16
2.5 Les échanges avec les familles	16
III. Le partenariat.....	17
3.1 Les partenariats institutionnels	17
3.2 Les partenariats avec les acteurs locaux.....	17
IV. Des professionnels-les en réflexion au quotidien.....	18
4.1 Des pratiques professionnelles questionnées	18
4.2 L'accueil des stagiaires.....	18
V. Le développement durable	19
5.1 L'entretien en crèche	19
5.2 Lutter contre les perturbateurs endocriniens	19
5.3 Améliorer le tri sélectif et la réduction des déchets.....	19
VI. Charte Nationale d'accueil du jeune enfant	21

I. L'accueil en petite enfance

1.1 Nos valeurs

➤ La bientraitance / la bienveillance

La bientraitance est une démarche collective pour identifier et construire le meilleur accompagnement possible de l'enfant par l'adulte, dans le respect de son individualité, de son rythme de développement et dans ses choix.

Des outils pédagogiques sont mis en place pour accompagner cette démarche :

- Un projet de service avec un projet d'accueil clair et précis.
- L'organisation de réunions au niveau de l'ensemble des professionnels.
- Des formations individuelles et collectives qui engendrent un questionnement et un réajustement des pratiques professionnelles auprès des enfants.
- Un séminaire petite enfance et des journées pédagogiques.
- Une prise en charge individuelle de chaque enfant accueilli.
-

La bientraitance c'est :

- Etre à l'écoute des besoins fondamentaux de chacun (mes, tes, ses, nos besoins).
- Etre dans une relation fiable, ouverte, qui accepte la différence de l'autre dans le respect, l'écoute, la confiance et la sécurité.
- Etre dans la douceur, l'attention à l'autre, la patience, l'équité et l'empathie.
- Etre respectueux de l'espace, du rythme (prendre le temps), de l'intégrité physique, de l'estime de soi.
- La tolérance.
- Etre dans l'échange, le dialogue, la disponibilité, l'attention (donnée à l'autre) par le regard, les soins, le sourire.
- Favoriser la confiance en soi chez l'enfant, son autonomie, tout en lui permettant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté.

➤ L'autonomie

C'est la « faculté d'agir librement ». Notre rôle est d'accompagner l'enfant pour qu'il soit acteur, pour qu'il apprenne à faire seul au fur et à mesure de sa maturité.

Le-La professionnel-le est là pour l'encourager afin qu'il développe son potentiel physique, intellectuel et affectif. La confiance que nous lui portons et le regard que nous posons sur lui vont lui permettre de développer sa curiosité, sa créativité, de le laisser expérimenter, de l'encourager à l'action. Il apprendra à faire des choix.

L'autonomie engendre un cadre, des limites et des frustrations.

➤ [Le processus de socialisation](#)

L'écoute, la patience, la tolérance, l'entraide, l'accueil de l'autre dans sa différence sont des points essentiels pour vivre en bonne harmonie avec l'autre.

L'enfant va apprendre à dire ce qu'il pense et à exprimer ses émotions.

➤ [Le respect de l'environnement](#)

Le développement durable est une démarche globale qui permet d'instaurer une dynamique positive et un exemple de citoyenneté.

Les actions au quotidien :

- Trier et recycler les déchets.
- Limiter les consommations d'eau, de chauffage et d'électricité.
- Réaliser des achats écoresponsables (choix des fournisseurs et des matériaux utilisés).
- Réaliser des jardins potagers, respecter la faune et la flore.
- Sensibiliser les enfants (éteindre les lumières en sortant d'une pièce, ne pas faire couler l'eau inutilement...).

Ces actions ont pour objectifs d'acquérir des réflexes respectueux pour l'environnement.

➤ [La collaboration avec les parents](#)

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant.

Le-La professionnel-le est le garant de la qualité de l'accueil et de l'organisation de la vie quotidienne.

La relation de confiance établie entre les parents et le-la professionnel-le est importante pour l'intégration et la continuité de la prise en charge de l'enfant dans le lieu d'accueil.

1.2 L'accueil d'enfants en situation d'handicap

La loi du 11 février 2005 a permis des avancées pour les personnes en situation de handicap et notamment les enfants vis-à-vis de leur accès à un mode d'accueil en collectivité.

La crèche est le premier lieu de vie en collectivité. Ils bénéficient d'une immersion dans la société, à leur manière et avec leurs différences, dans un environnement sécurisant où ils peuvent grandir et s'épanouir à leur rythme, dans le respect de leurs besoins et spécificités.

En parallèle, l'accueil en crèche des enfants en situation d'handicap est l'occasion pour le-la professionnel-le de sensibiliser naturellement les autres enfants, dès leur plus jeune âge à la différence et au handicap et aux valeurs essentielles telles que la tolérance, l'ouverture, la solidarité et le respect.

La contractualisation d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) est signée entre les parents, le médecin de la crèche, le médecin traitant, le-la directeur-trice et les différents partenaires pour formaliser un accueil de qualité.

II. Le projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de réflexion commun des équipes de la ville de Chambéry sur les pratiques professionnelles au quotidien. Ce travail permet la remise en question des pratiques pour assurer la cohérence et l'harmonie au sein des différentes crèches municipales.

2.1 La prise en charge individuelle

Les enfants sont principalement accueillis de 11 semaines à 3 ans. L'accueil peut aller au-delà des 3 ans pour les enfants en situation de handicap.

2.1.1 La familiarisation

L'objectif de la familiarisation est de créer un climat de confiance entre les parents et les professionnels afin d'apprendre à se connaître et être en sécurité pour laisser son enfant sereinement.

La familiarisation est une période d'observation modulable selon les besoins de l'enfant et de sa famille. Elle est généralement organisée sur une semaine avec la famille, dans le respect de l'état émotionnel de l'enfant, de ses parents et de l'organisation de la structure.

L'organisation de cette familiarisation a été réfléchi en équipe, elle sera cependant adaptée en fonction de son rythme, des contraintes familiales et professionnelles des parents et des attentes de chacun.

L'environnement matériel de l'enfant est anticipé : étiquettes avec son prénom, casier, étiquette badge, lit nominatif ...

- Première rencontre : Le premier accueil est réalisé par le-la directeur-trice de la crèche

La première rencontre est un échange avec le-la directeur-trice. Elle permet aux parents d'échanger sur le projet éducatif et pédagogique, l'organisation, les règles de fonctionnement, la présentation de l'équipe et l'élaboration du contrat.

Ce premier rendez-vous est suivi d'une visite des locaux.

- Seconde rencontre : Les parents restent avec leur enfant

Le ou les parent-s reste-nt le temps souhaité avec l'enfant, le voit évoluer au sein de la structure.

Cette rencontre permet de recueillir les informations sur les habitudes de vie à la maison et le rythme de celui-ci décrits par ses parents.

Le-La professionnel-le privilégié-e répond aux questions et aux attentes des parents dans la mesure du possible.

- Troisième rencontre : Le-La professionnel-le évoque aux parents la possibilité de laisser leur enfant seul

Il est important de laisser le temps à l'enfant de prendre ses marques. Certains ont besoins de plus de temps pour se sentir sécure. Le-La professionnel-le va accompagner l'enfant dans cette aventure.

- Après un mois d'accueil

Un temps privilégié sera proposé aux parents pour partager leur ressenti, leur vécu pour eux et leur enfant.

2.1.2 L'accueil et retrouvailles

L'enfant est accueilli et rendu individuellement, sans précipitation.

Les parents prennent le temps de déchausser et de déshabiller leur enfant. L'enfant range lui-même ses affaires dans un casier individuel dès lors qu'il est en capacité de le faire. Les parents rentrent dans les espaces de vie puis transmettent les informations concernant leur enfant au-la professionnel-le qui réalise l'accueil et qui peut être parfois assis au sol avec un groupe d'enfants. Le-La professionnel-le transcrit ces informations dans le classeur et les transmet ensuite à l'équipe.

Chaque accueil est fait de rituels différents en fonction des besoins de chaque famille et pour que l'enfant se sente en sécurité sur sa journée.

Les accueils sont échelonnés sur la journée. Cependant, les horaires d'arrivées et de départs sont importants afin de respecter les rythmes de la journée et favoriser les ateliers d'éveil proposés à votre enfant.

Accueillir les parents et les enfants dans la salle d'accueil en restant au sol va aider les enfants, les parents et les professionnels à :

- Prendre le temps de vivre ces moments importants
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ces temps forts
- Permettre aux parents d'avoir des représentations concrètes du quotidien de leur enfant à la crèche
- Permettre à l'enfant d'être plus serein lors des séparations et des retrouvailles

Les temps d'échanges quotidiens sont aussi l'occasion de valoriser les compétences de l'enfant, de sensibiliser les familles aux différents aspects de son développement, de ses aptitudes motrices, langagières, relationnelles et / ou cognitives. Le-La professionnel-le met en avant les bienfaits pédagogiques des différents jeux mis à disposition.

2.1.3 Respect du rythme et habitudes de vie de chacun

L'enfant est une personne à part entière.

Le-La professionnel-le veille à respecter au mieux le rythme de chaque enfant et de prendre le temps de l'accueillir dans sa singularité au cours des différents temps de la journée dans les limites des contraintes imposées par l'accueil collectif.

Il s'agit d'offrir un espace d'accueil, une présence et des propositions pédagogiques respectant chacun des besoins, clairement identifiés, individualisés et auxquels le-la professionnel-le est capable de répondre.

L'observation et la connaissance du développement du jeune enfant sont des compétences mobilisées et actualisées par les professionnels-les.

2.1.4 La sécurité affective

La sécurité affective des enfants est une priorité. Elle pourrait se définir comme un état de tranquillité émotionnelle permettant à l'enfant de jouer, d'explorer, d'être à l'écoute de ses besoins, de demander de l'aide, d'être en relation avec les autres car il peut compter sur les personnes qui s'occupent de lui.

Durant la familiarisation, une ou deux professionnels-les privilégié-es accueillent votre enfant afin d'offrir des repères sécurisants.

Les enfants ont accès à leur doudou et à leur sucette à tout moment de la journée et dans tous les espaces.

Ces objets transitionnels font le lien entre la maison et la crèche. C'est souvent une peluche, un linge, un tissu ou un jeu, par exemple, auquel l'enfant est attaché.

Proposer des transitions, des repères dans le temps et dans l'espace afin de rassurer et apaiser les enfants.

Pour chaque changement que ce soit de section, de lit, d'espace de repos... Les parents comme les enfants sont avertis en amont.

La joie, la tristesse, la colère, la peur sont des émotions légitimes. Le rôle du professionnel est d'accompagner ces émotions, de mettre des mots sur ce que vit l'enfant et de l'aider à s'exprimer lorsque celui-ci n'y parvient pas. Il-Elle accompagne l'enfant en reformulant, signant et valorisant l'enfant.

2.1.5 Le langage

Dès son plus jeune âge, l'enfant va être plongé dans un bain de langage.

Les enfants accueillis ne possèdent pas encore le langage verbal, ils communiquent et s'expriment par un langage non verbal : postures corporelles, mimiques, grimaces, morsures... Le-La professionnel-le est particulièrement attentive à la mise en place du langage et son évolution. Il-Elle est dans une écoute empathique.

Les paroles du professionnel s'accompagnent de regards, de sourires, de faits et gestes qui sont des marques d'intérêts, de respect pour l'enfant. Le-La professionnel-le utilise des consignes positives afin de l'apaiser et le sécuriser. Ces paroles sont bienveillantes et respectueuses.

Parler à un enfant c'est le considérer comme un être à part entière et non comme un objet.

La verbalisation favorise l'instauration d'un climat de confiance avec l'enfant. Le-La professionnel-le est attentif-ve à se positionner à sa hauteur, en face de lui, à reformuler, observer, écouter, alterner les tours de parole, associer des signes à la parole et nommer les objets.

Le-La professionnel-le fait attention aux formulations négatives en utilisant la communication positive :

- Ne cours pas -> je préfère que tu marches
- Ne crie pas -> parle doucement
- Ne va pas sur la route -> reste sur le trottoir
- Ne touche pas, c'est chaud -> éloigne-toi, c'est chaud
- Ne tire pas les cheveux -> laisse ses cheveux

Mettre des mots sur les émotions ressenties et exprimées de l'enfant signifient que le-la professionnel-le l'écoute, l'entend, essaie de le comprendre et l'invite à s'exprimer, à développer sa communication.

Au sein de la crèche, la communication est omniprésente dans le quotidien. Le-La professionnel-le verbalise toutes ses actions afin d'anticiper, de préparer l'enfant, de lui expliquer, de le consoler et de le rassurer.

C'est la répétition des mots dans des contextes différents et dans des structures de phrases différentes qui permet à l'enfant d'en deviner le sens.

2.2 Le respect du rythme de chaque enfant

Le-La professionnel-le respecte au maximum le rythme de chaque enfant lors des repas, du sommeil, de leur développement psychomoteur et de l'apprentissage de la propreté.

2.2.1 Les repas

Le-La professionnel-le est attentif-ve à la diversification alimentaire, aux goûts et à l'appétit de l'enfant.

Manger est un besoin vital mais c'est aussi un temps privilégié entre l'enfant, le-la professionnel-le et les autres enfants.

C'est un moment calme, de plaisir, de partage, de découverte, d'expérimentation, de convivialité où le-la professionnel-le est disponible pour l'enfant.

L'enfant s'assoie où il le souhaite et installe sa table en fonction de son autonomie. Le menu est lu aux enfants avant de débiter le repas.

Les enfants sont invités à goûter les aliments mais ils ne sont pas obligés de manger, ni de finir leurs assiettes. Le temps du repas doit rester un moment de plaisir.

- L'équilibre alimentaire :

La cuisine centrale propose aux enfants, selon le marché public :

- 3 textures de repas : lisse, mouliné et morceau. Le changement de texture s'effectue à votre demande et surtout par l'observation de votre enfant par les professionnels-les.
- Des menus classiques, oeuf/poisson ou de transition.
- Des légumes et des fruits à tous les déjeuners
- Des laitages plutôt nature et sans sucre
- Des ateliers gustatifs : bar à jus et gaufres
- Des goûters à base de produit laitier, d'un fruit (compote) et d'un gâteau ou du pain

- Les bébés :

Le-La professionnel-le ne réveille pas un enfant qui dort pour lui donner son repas afin de respecter son rythme.

Les repas sont organisés de façon échelonnée, individualisés selon l'heure de réveil de chaque enfant et selon ses propres besoins.

Le biberon est donné principalement dans les bras sauf habitudes contraires à la maison. C'est un temps privilégié où l'enfant est enveloppé.

En fonction des habitudes à la maison, le-la professionnel-le propose le repas dans les bras ou dans un transat.

La diversification alimentaire consiste à introduire des aliments autres que le lait (aliment solide). Actuellement, elle débute chez un nourrisson en bonne santé à partir de 4 mois révolus.

Le-La professionnel-le introduit les aliments même s'ils ne sont pas encore introduits au domicile.

Chaque aliment est proposé de façon séparé à l'enfant afin de favoriser la découverte des différentes saveurs et textures.

- Les moyens :

Les enfants sont installés dans des chaises hautes, chaises avec tablette ou à table avec des hauteurs de chaises et tables adaptés à l'enfant dès que celui-ci a acquis la posture assise par lui-même.

Les hauteurs de chaises et de tables sont adaptées à l'enfant.

Le-La professionnel-le se place en face de l'enfant.

Le-La professionnel-le propose une cuillère à l'enfant et lui laisse le temps de manger seul. C'est un temps d'apprentissage, de partage. Si l'enfant demande de l'accompagner, le-la professionnel-le l'aide, tout en favorisant et en valorisant son autonomie.

- Les grands :

L'enfant doit pouvoir bouger, prendre des initiatives, participer à son repas et agir. L'enfant mange à table avec du mobilier adapté à son âge.

Les enfants se rendent par petits groupes dans l'espace de repas.

L'utilisation de la salle de bain ou d'un lavabo dans l'espace de repas est mis à disposition pour que l'enfant puisse développer ses apprentissages, son autonomie en se lavant et s'essuyant les mains.

Etre autonome, ce n'est pas être seul, c'est être accompagné dans ce processus ou c'est avoir été accompagné pour le devenir.

Les plats et le pichet d'eau sont présentés au centre de la table avec une cuillère à soupe, l'assiette compartimentée, les couverts et les verres transparents pour qu'ils puissent se servir. Le dessert est servi dans un second temps.

Rituels du repas :

- Temps lecture, chanson, relaxation...
- Lavage et séchage des mains au lavabo chacun à son tour
- Les enfants s'installent où ils souhaitent à table
- Ils installent leurs couverts, assiette, verre et serviette
- Le-la professionnel-le apporte les plats
- Les enfants se servent, mangent seul et débarrassent leur table
- L'enfant se lave le visage et les mains avec un gant devant un miroir
- Le-la professionnel-le vérifie et affine le lavage de chaque enfant si besoin
- L'enfant met son gant et sa serviette dans la corbeille à linge
- Les enfants vont de façon échelonnée dans l'espace d'accueil

Si les parents souhaitent fêter l'anniversaire de leur enfant, ils peuvent apporter un gâteau du commerce ou du pain avec de la confiture ou des tablettes de chocolat. Le gâteau « fait maison » ou de pâtisserie ne pourra être accepté pour des raisons de traçabilité alimentaire.

2.2.2 Le sommeil

Le sommeil est un besoin vital pour l'enfant.

Le temps de repos est pensé par les équipes pour offrir à l'enfant des conditions favorables d'endormissement et de repos indispensables à son bon développement.

Pendant le sommeil, l'enfant grandit, mémorise ce qu'il a appris durant sa journée, développe son cerveau et assure un développement physique, émotionnel et cognitif optimal. Le sommeil favorise les apprentissages.

- Signes de fatigue :

- Se frotter les yeux, le nez, sucer son pouce
- Bâillements, sautes d'humeur, irritabilité
- L'enfant réclame son doudou, s'allonge, demande à aller se coucher

- L'environnement :

- Les volets ne seront pas fermés complètement afin de laisser passer la lumière du jour
- La température est ajustée au plus près de 18 °
- L'enfant en accueil régulier a un lit identifié et repéré
- Un objet lumineux est laissé en fonction si besoin

L'arrivée dans l'espace de repos se fait par petits groupes afin de prévenir toute excitation et de favoriser le calme.

Le-La professionnel-le propose un temps de repos cependant, si l'enfant ne veut pas ou n'en ressent pas le besoin, il peut rester dans la salle d'accueil en jeu libre ou s'installer dans l'espace de repos mis-e à disposition (pouf, canapé, tapis).

Un rituel d'endormissement est institué au sein de la crèche, adapté à chaque enfant.

Un-e professionnel-le présent-e sur tout le temps d'endormissement est sécurisant-e, bienveillant-e, rassurant-e et à l'écoute de chaque enfant si besoins.

- Un réveil en douceur :

Le-La professionnel-le laisse à l'enfant tout le temps dont il a besoin pour sortir de son sommeil. Il-Elle fait attention à ne pas réveiller les autres enfants qui dorment en parlant doucement et en les invitant à se lever calmement.

Une fois l'enfant prêt à se lever, le-la professionnel-le l'accompagne sans précipitation jusqu'à l'espace commun.

Le-La professionnel-le propose à l'enfant d'aller changer sa couche ou d'aller aux toilettes si l'enfant est dans une démarche d'autonomie vers la propreté, puis de s'habiller.

- Chez les grands :

Les enfants essaient de se déshabiller tout seuls en mettant leurs vêtements dans une pаниère ou casier nominatif-ve mis à leur disposition.

2.2.3 Les soins corporels

Les soins corporels sont accompagnés par un-e professionnel-le qui se veut attentif-ve, bienveillant-e et sécurisant-e.

- Les fondamentaux d'un soin de qualité :

- La délicatesse et la douceur
- La disponibilité complète de l'adulte qui prend soin de l'enfant
- Les échanges de regard
- La verbalisation
- La participation active de l'enfant dans le soin s'il le souhaite

Le-La professionnel-le observe le comportement de l'enfant durant le change et ne le brusque pas. Il-Elle l'invite à se détendre à l'aide de mots, de gestes patients, d'un contact doux et rassurant.

- Le change des bébés :

Le change a lieu sur un plan horizontal. Il permet à l'enfant de pouvoir retrouver sa position d'enroulement en attrapant ses bras et ses pieds et de trouver la position sur le côté.

L'enfant est changé aussi souvent que nécessaire, en veillant à son état cutané et en apportant les soins nécessaires.

- Le change chez les moyens/grands :

Lorsque l'enfant grandit, il devient de plus en plus autonome, maîtrise de mieux en mieux ses gestes et a de moins en moins envie de l'aide de l'adulte. C'est pourquoi, le-la professionnel-le l'invite à participer à ses soins en l'accompagnant dans sa conquête vers l'autonomie et en le rendant partenaire actif.

Le-La professionnel-le met à disposition un escalier pour que l'enfant puisse accéder par lui-même à la table de change. Le change debout peut être aussi proposé.

2.2.4 L'acquisition de la propreté

Dans notre société, l'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant.

L'acquisition de la propreté passe d'abord par :

- Une maturité physiologique :

Maturité nerveuse permettant le contrôle volontaire des sphincters et la sensation du besoin de faire,
Maturité globale et fine, expérimentée et affinée, c'est-à-dire que l'enfant est à l'aise dans son corps : capable de monter et descendre des escaliers seuls.

- Une maturité intellectuelle :

Il faut que l'enfant prenne conscience de son besoin et puisse anticiper. Lorsque l'enfant signale qu'il a fait « pipi », « caca », « pot » et pointe du doigt, cela peut être un repère.

- Une maturité psychoaffective :

« Devenir propre » c'est apprendre une forme de « lâcher prise », cela nécessite d'avoir confiance en soi, d'être accompagné.

Cette acquisition se fait déjà à la maison puis ensuite à la crèche.

En cohérence avec les parents, à la demande de l'enfant (verbale et non verbale) et en lien avec l'observation des professionnels-les, l'acquisition de la propreté est mise en place. Notre rôle est de soutenir, conseiller et informer les familles.

Un enfant est propre quand il le décide lui-même et non à la demande des adultes. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon à ce nouvel apprentissage. Il est donc important de respecter le rythme de chacun.

2.3 L'éveil de l'enfant

L'autonomie signifie que l'enfant est acteur de ses mouvements.

Le-La professionnel-le ne place pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même (exemple la position assise). Notre rôle est de respecter les capacités psychomotrices de chaque enfant. Le-La professionnel-le accompagne l'enfant dans les différentes étapes de son développement psychomoteur et ne fait pas à sa place.

2.3.1 Aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est pensé et réfléchi pour favoriser l'accueil, le bien-être des enfants et leur permettre d'évoluer de façon autonome et sécurisante.

Différents espaces ou coins sont aménagés afin de structurer l'espace, d'offrir un environnement stable aux enfants et de répondre à leur besoin de grandir.

Un espace plus cocooning est aménagé à l'attention des tout-petits afin d'assurer leur sécurité physique, affective et leur permettre de faire leurs premières expériences à leur rythme.

Les jeux sont rangés de manière à être accessibles à l'ensemble des enfants. Chacun est libre de choisir avec quoi il a envie de jouer à n'importe quel moment de la journée. Cette organisation permet à l'enfant d'être autonome dans ses choix de jeux.

Les jouets se trouvent en quantité adaptée au nombre d'enfants et en double pour répondre à la gestion de conflits qui peut naître de la convoitise pour le jouet d'un autre.

Quand trop d'objets jonchent le sol, jouer devient difficile voire impossible. Le-La professionnel-le invite individuellement et collectivement les enfants à remettre les jouets toujours au même endroit, dans des espaces repérables par des photos sur des étagères ou panières à leur hauteur.

Les plus grands sont incités à participer au rangement des jeux.

Les sorties extérieures sont aussi essentielles pour l'expérimentation, les découvertes, la concentration, le développement de la motricité libre, l'attention et les interactions entre eux.

2.3.2 Le jeu libre

La crèche est avant tout un lieu où l'enfant va se sociabiliser et se confronter à d'autres, expérimenter, réussir, échouer, se relever, recommencer, évoluer librement.

Par ses essais et ses erreurs, l'enfant organise sa pensée en répétant ses expériences passées pour en explorer les devenir possibles.

Le jeu est un moment relationnel privilégié avec l'adulte qui éveille et renforce le désir de l'enfant à communiquer.

Le-La professionnel-le n'intervient pas dans le jeu de l'enfant, sauf quand les règles de vie en collectivité ne sont pas respectées.

C'est l'enfant qui est « maître » de son jeu, il est libre de son organisation. L'enfant décide quand il souhaite jouer, comment et quand il veut changer de jeu.

Le jeu est un élément fondamental dans le développement du petit enfant : à travers lui il découvre, se découvre et découvre les autres.

Le-La professionnel-le est tout simplement présent-e, disponible et assure la sécurité physique et affective des enfants.

Le-La professionnel-le est à hauteur des enfants afin d'accueillir les émotions, être à leur écoute, apaiser les tensions si besoins...

2.3.3 La motricité libre

La motricité libre est un concept pédagogique développé par Emmi Pickler.

Le bébé a besoin d'être allongé pour expérimenter le contact de son dos sur le sol, découvrir ses bras, ses jambes et les balancements qui lui permettront de se retourner sur le côté puis sur le ventre.

- Les compétences développées à travers la motricité libre sont nombreuses :
 - L'optimisation de ses capacités d'apprentissage.
 - La posture d'enroulement qu'il acquiert petit à petit par lui-même ou parfois avec un petit peu d'aide.
 - La projection d'une image de son corps dans son cerveau extrêmement riche et détaillée : le schéma corporel.
 - Les aptitudes en motricité générale que l'enfant développe en motricité libre vont conditionner ses aptitudes en motricité fine.
 - Ce flux visuel et tactile va lui permettre de développer sa coordination visio manuelle.
 - L'émergence du quatre pattes.
- Les pieds-nus :

Dans le domaine de la neurologie, les pieds des bébés sont plus sensibles au toucher que leurs mains jusqu'à l'âge de dix mois.

C'est en jouant avec ses pieds, pouvoir les toucher, les découvrir, les attraper, les mettre à sa bouche, explorer chacun de ses orteils que l'enfant perçoit qu'ils font partie de lui, de son corps.

Plus il joue avec, plus l'enfant aura de facilité à trouver les appuis avec chacun des orteils donc une meilleure prise au sol sans glisser, une marche plus stable et mieux coordonnée.

Le-La professionnel-le peut proposer des chaussettes antidérapantes ou des chaussons en cuir fin avec une semelle souple pour ne pas limiter les mouvements du pied. Les chaussures empêchant le travail et la musculation des pieds.

Les enfants portent des chaussures pour se rendre dans l'espace extérieur, pour les protéger du danger et de la saleté du sol dehors.

Les avantages :

- Prendre conscience de soi quand ils sont capables de voir les mouvements de leurs orteils, de les sentir et de sentir leurs pieds.
- Aider au développement des arches des pieds, empêchant les pieds plats.
- Faciliter et encourager la marche.
- Fournir des expériences sensorielles aux enfants : ressentir le sol, textures et densité.
- Muscler les pieds et les chevilles pour favoriser une marche plus stable et mieux coordonnée.

2.3.4 Les activités proposées

Elles sont proposées en fonction de la disponibilité des enfants, de leurs centres d'intérêt, de leurs besoins et selon l'observation des professionnels-les.

Le-La professionnel-le propose aux enfants de manipuler, de transvaser, de toucher, de découvrir, de détourner un objet de sa fonction principale, d'encadrer, de peindre, de créer ...

Les enfants sont « maîtres » de leurs découvertes, c'est eux qui expérimentent dans un environnement travaillé par les professionnels-les riche de sensorialités.

L'enfant choisit de participer ou non à l'activité. Celle-ci est proposée par le-la professionnel-le et non imposée. L'enfant pourra quitter l'activité quand il le souhaitera.

Le-La professionnel-le ne surstimule pas les enfants et ne leur demande pas d'être dans la production mais dans le plaisir de partager ce moment en créant ce qu'ils veulent, en développant leur imaginaire, leurs prises d'initiatives et de disposer de leurs créations comme ils l'entendent.

Le-La professionnel-le ne fait pas à la place de l'enfant.

Les activités dirigées telle que la production de cadeaux pour la fête des mères, des pères, de pâques, de Noël ne sont pas pratiquées car l'enfant n'en comprend pas la signification. De part son âge, ce cadeau fait par les enfants et les professionnels-les pour les parents n'est pas le projet de leur enfant.

Le-La professionnel-le propose aux enfants des sorties à la médiathèque, au marché, au musée, dans les parcs, à la bibliothèque.

Ces sorties sont l'occasion pour les enfants de faire leurs premiers apprentissages des règles de sécurité, de vie sociale, de découverte de nouveaux lieux parfois et de découvrir de nouveaux moyens de transports.

Lors de ces sorties, les enfants sont au contact du vivant et utilisent leurs différents sens : l'odorat, le toucher, la vue et le goût en fonction de la sortie.

L'éducation à la nature permet :

- Une pédagogie active : apprentissage par l'expérience vécue, expérimentation directe par les sens, par l'immersion au quotidien.
- Une promotion de l'autonomie : l'enfant peut explorer librement et agir sur son environnement.
- Des découvertes cycliques, respectant la nature et les saisons.
- L'utilisation du jeu, de la sensorialité et de l'enthousiasme, comme moteur d'émerveillement.
- La création d'un environnement permettant l'attention et la réceptivité de l'enfant.
- Le partage des émotions, la verbalisation des impressions.
- L'encouragement à l'imitation.
- Le développement de l'imagination et de la créativité.
- La sensibilisation à la protection de l'environnement.

Au contact de la nature, l'enfant améliore :

- Sa santé physique globale. L'air extérieur est souvent moins pollué que l'air intérieur. Il existe une meilleure oxygénation, ce qui est bénéfique pour l'ensemble du corps et son système immunitaire.
- Son développement cognitif, émotionnel et moral : activités motrices plus importantes, les compétences comme l'attention et la concentration sont accrues et les enfants sont plus à l'aise dans leur corps et leur esprit.
- Son sentiment de soi.
- Sa capacité à résoudre des problèmes.
- Ses capacités motrices.
- Son raisonnement abstrait.
- La conscience de son indépendance et son interdépendance.
- La conscience écologique.

Le-La professionnel-le propose aux enfants de prendre le repas et le goûter dans l'espace extérieur. Ils -Elles proposent aux parents de participer à des ateliers.

2.4 La relation avec les familles

Les parents sont des partenaires essentiels au quotidien, qui aident le-la professionnel-le à comprendre, à connaître et à réfléchir ensemble pour accueillir au mieux leur enfant.

Les parents sont et restent les premiers éducateurs de leurs enfants, avec leurs convictions morales, religieuses, politiques, philosophiques et culturelles. C'est pourquoi, ils sont consultés pour tout ce qui concerne leur enfant.

Le respect mutuel permet d'avancer harmonieusement ensemble dans cet accueil.

Des temps festifs sont proposés au sein des crèches afin de permettre aux parents de faire connaissance entre eux, d'échanger sur leur enfant et de discuter plus informellement avec les professionnels-les.

Les parents peuvent participer à des ateliers co-animés, des sorties extérieures, un café-parents, un goûter...

2.5 Les échanges avec les familles

Différents supports sont mis en place pour maintenir un lien constant et une information fluide adaptés à tous (affiches, vidéos, photos, mails, informations sur panneau d'affichage, réunions, cafés-parents, soirées à thèmes ...). Un espace famille permet aux familles de suivre l'actualité du service, de prendre rendez-vous avec le guichet petite enfance, de réserver des créneaux horaires pour l'accueil occasionnel et mensuel, de payer les factures en ligne, de voir les menus...

Les parents sont invités en début d'année scolaire à une réunion de rentrée afin de présenter l'équipe, la direction petite enfance, le projet éducatif et pédagogique, le règlement de fonctionnement, une journée type en crèche et les projets annuels.

Les familles peuvent exprimer leurs suggestions au quotidien et une fois par an par le biais d'un questionnaire de satisfaction.

Les informations sur le déroulé de la journée de leur enfant sont restituées aux parents lors des retrouvailles.

Les familles qui le souhaitent ont la possibilité de prendre rendez-vous avec le-la directeur-trice de la crèche ou le –la professionnel-le privilégié-e pour échanger sur le vécu de leur enfant à la crèche ou à la maison et d'aborder des questions précises liées au développement de leur enfant ou d'autres thèmes éducatifs.

Dans ce même esprit, le-la directeur-trice de la crèche n'hésite pas à solliciter les parents d'un enfant pour une rencontre si besoin.

Le médecin et le psychologue de la crèche sont à la disposition des parents pour un rendez-vous ou pour répondre à d'éventuelles questions plus spécifiques si les parents en ressentent le besoin.

III. Le partenariat

3.1 Les partenariats institutionnels

- Le Conseil Départemental grâce aux Centres Polyvalents d'Action Social (CPAS)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Les écoles maternelles
- Le service des sports : éducateurs sportifs
- La cité des arts

3.2 Les partenariats avec les acteurs locaux

- Compagnies de spectacles
- Ludothèque
- Bibliothèques
- Musées
- Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP)
- Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMPS)
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- ADOMA/CADA

Des intervenants extérieurs sont sollicités par les professionnels-les dans le cadre du comité d'actions culturelles (éveil musical, danse, spectacles, contes et lecture). Interventions choisies en équipe et en adéquation avec ce projet éducatif.

L'art et la culture favorisent l'émerveillement des enfants et de ceux qui les accompagnent.

Les éducateurs sportifs du service des sports de la ville, proposent d'intervenir 2 fois par an auprès du jeune enfant au sein des crèches. Des ateliers de motricité sont mis en place et sont accessoirisés avec des cerceaux et / ou des ballons. Ce projet est travaillé en amont entre les professionnels des crèches et les éducateurs sportifs.

Le-La professionnel-le organise aussi des sorties extérieures qui sont parfois accompagnées par les parents comme par exemple : le musée des beaux-arts, les charmettes, le Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (C.I.A.P.), le marché, la sortie de fin d'année...

Les parents accompagnants sont soucieux des consignes suivantes :

- Participer à la sortie ou l'activité avec leur enfant.
- Ne pas intervenir auprès des autres enfants du groupe en laissant agir les professionnels-les.
- Maintenir une relation de confiance avec l'équipe encadrante.
- Rester avec son enfant le temps défini avec l'équipe.
- Mettre son téléphone portable sur le mode avion pour être présent ici et maintenant.
- Ne pas prendre de photographies des autres enfants.

IV. Des professionnels-les en réflexion au quotidien

Afin de garantir le respect de nos valeurs, les professionnels-les signent un contrat d'engagement moral, de savoir-faire et de savoir-être relationnel afin de garantir des conditions de déploiement d'un accueil de qualité au sein des structures petite enfance de la ville de Chambéry.

Tous les professionnels-les travaillent en équipe, avec des missions et des objectifs communs, soutenus par ce projet éducatif.

4.1 Des pratiques professionnelles questionnées

Dans le but d'évoluer, de progresser et de proposer des accueils de qualité aux enfants et à leurs familles, les professionnels-les ont besoin de se poser et de se réunir pour réfléchir à leurs pratiques et à leurs démarches professionnelles.

Plusieurs temps sont mis en place :

- Des réunions d'équipe le soir avec une fermeture anticipée possible une fois par trimestre.
- Trois journées pédagogiques où la crèche est fermée.
- De la formation continue.

4.2 L'accueil des stagiaires

Accueillir un stagiaire, c'est proposer un regard extérieur, apporter des idées différentes, une énergie nouvelle. Il doit être accompagné, guidé, encadré pour comprendre notre travail et acquérir des connaissances.

Accueillir un stagiaire demande l'investissement d'une équipe toute entière. Ses interrogations et ses échanges permettent une réflexion sur nos pratiques quotidiennes.

Les familles peuvent être aussi sollicitées par les stagiaires lors de réalisation de démarches de soins.

Une affiche de présentation est demandée le premier jour d'arrivée du stagiaire afin de l'identifier au sein de l'établissement.

V. Le développement durable

5.1 L'entretien en crèche

Depuis les années 2020, toutes les crèches ont remplacé les produits d'entretien issus de la chimie pour des procédés de nettoyage plus naturel :

- Nettoyage vapeur.
- Nettoyage des surfaces et des sols avec des lavettes et des bandeaux en micro fibres professionnels simplement humidifiés.
- Utilisation de l'eau ozonée en remplacement de la lessive et pour des actions détergentes désinfectantes.

5.2 Lutter contre les perturbateurs endocriniens

Les professionnels-les sont attentifs aux achats de matériels au quotidien.

- Mobilier fabriqué avec du bois issu de forêts durables, des peintures et vernis sans solvants.
- De la vaisselle en verre, verre trempé, inox, porcelaine ou encore polyéthylène biosourcé à base de résidus de fibres de canne à sucre. Les biberons proposés sont déjà tous en verre.

5.3 Améliorer le tri sélectif et la réduction des déchets

Le tri et la réduction des déchets sont l'affaire de tous, petits et grands.

- Tri sélectif :

Le tri sélectif est mis en place au sein de toutes les crèches avec le recyclage du papier, carton, verre et plastique.

- Le recyclage :

Des expérimentations sont proposées à l'aide de matériaux et objets recyclés ou récupérés (cartons, plastiques, inox, tissus, bois) qui permettent de multiples découvertes sensorielles, de créer de nouveaux jeux, de décorer les espaces de vie. Les professionnels-les laissent aux enfants la possibilité de stimuler leur créativité et leur imaginaire.

- La réduction des déchets :

La réduction des déchets passe par la maîtrise du gaspillage alimentaire :

- en ajustant au mieux les commandes de repas auprès de la cuisine centrale.
- en autonomisant des enfants lors du service des repas. L'enfant sait les quantités dont il a besoin.
- en expliquant l'importance aux parents d'avertir la crèche en cas d'absence de leur enfant pour pouvoir réajuster.

Les professionnels-les privilégient les produits réutilisables plutôt que le jetable (sur-chaussures, gants de toilette, bavoirs, plats gastro ...)

- Dématérialiser :

La ville de Chambéry s'est engagée dans une démarche de dématérialisation en 2020 avec la réduction des impressions, les échanges par mails, la limitation des impressions de mails, le recto-verso privilégié et l'utilisation de brouillon.

Le service petite enfance a mis en place un espace citoyen accessible à tous pour accéder à leur dossier, prendre rendez-vous, faire des demandes de réservation de créneaux horaires pour l'accueil occasionnel dans chaque crèche.

- Réduire les consommations énergétiques :

La ville établie un plan de rénovation thermique des bâtiments municipaux en remplace progressivement les éclairages à néons par des éclairages à leds.

Les professionnels-les sont attentifs-ives à l'éclairage et l'extinction des lumières s'ils-elles ne sont pas dans l'espace ainsi qu'au moment de la fermeture.

Hors période épidémique, la serviette de toilette utilisée pour le change des enfants est conservée pour la journée sauf si elle est souillée. Cette procédure réduit le nombre de lessives et donc la consommation d'eau et de produit.

- Encourager les nouvelles mobilités :

Pour encourager les déplacements alternatifs à la voiture, des arceaux ou abris à vélo sont implantés devant les crèches.

VI. Charte Nationale d'accueil du jeune enfant

Dix grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli-e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel-les qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel-les qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité-e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Vous dites : c'est fatigant de fréquenter les enfants, vous avez raison. Vous ajoutez : parce qu'il faut se mettre à leur niveau, se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit.

Là, vous avez tort.

Ce n'est pas cela qui fatigue le plus.

C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, de s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe des pieds pour ne pas les blesser »

Janusz Korczak, médecin pédiatre, pédagogue
